



**HAL**  
open science

## Champ(s) de formation Homme, sociétés, risques, territoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Homme, sociétés, risques, territoire. 2016, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02036083

**HAL Id: hceres-02036083**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036083v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport du champ de formation

« Homme, sociétés, risques, territoire »

Présenté par

l'Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Yves Morales, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Présentation du champ

Le champ de formation *Homme, sociétés, risques, territoire* (HSRT) est un des six champs de formation définis par l'Université de Caen Basse-Normandie - UCBN. Il est principalement porté par cette université, mais il associe également l'Université de Rouen pour le master *STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives)*. Plusieurs composantes universitaires sont impliquées : l'UFR (Unité de formation et de recherche) de Sciences économiques, de gestion, de géographie et d'aménagement des territoires (SEGGAT), l'UFR de Psychologie, l'UFR Humanités et sciences sociales (HSS), l'UFR de Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Caen, ainsi que les instituts universitaires de technologie (IUT) de Caen et d'Alençon.

Ce champ de formations comprend cinq mentions de licences : *Géographie et aménagement* (UFR SEGGAT), *Psychologie* (UFR Psychologie), *Sciences de l'éducation* (UFR HSS), *Sociologie* (UFR HSS), *STAPS* (UFR STAPS).

Il propose également cinq mentions de masters, qui comportent au total 15 spécialités. Il s'agit d'une mention de *Géographie* qui propose trois spécialités : *Aménagement et gestion intégrée des ressources environnementales (AGIRE)*, *Aménagement et recompositions territoriales - espaces et sociétés (ART-ESO)*, *Géomatique des territoires vulnérables (GETEVU)* ; une mention de *Psychologie* qui propose quatre spécialités : *Neuropsychologie*, *Psychologie clinique et pathologique*, *Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent*, *Psychologie sociale du travail et des organisations* (UFR Psychologie) ; une mention *Sciences de l'éducation* qui comporte deux spécialités : *Education et formation : acteurs, processus et savoirs (EF-APS)*, *Education, formation et mutations sociales : ingénierie et professionnalité (EFMS-IP)* ; une mention *Sociologie* qui comporte deux spécialités : *Changements institutionnels, risques et vulnérabilités sociales (CIReVS)*, *Gouvernance des risques et de l'environnement (GREEN)* ; une mention *STAPS* qui offre quatre spécialités (dont trois sont cohabilitées avec Rouen\*) : *Education par les activités physiques et sportives\* (EAPS)*, *Evaluation et optimisation de la performance\* (EOP)*, *Management du sport\* (MS)*, *Sciences du mouvement et ergonomie (SME)*.

S'y ajoutent quatre licences professionnelles : une licence professionnelle mention *Intervention sociale, spécialité Directeur de structure de services à la personne* (IUT Alençon) ; une licence professionnelle mention *Intervention sociale, spécialité Coordinateur de services gérontologiques* (IAE Caen) ; une licence professionnelle mention *Protection de l'environnement, spécialité gestion des ressources environnementales en milieu rural, métiers du développement durable* (UFR SEGGAT) ; une licence professionnelle mention *Sécurité des biens et des personnes, spécialité Gestion des risques en entreprise (sécurité-environnement)* (IUT Caen).

L'organisation des champs de formation est intervenue après la mise en place de l'offre de formation et constitue donc une structuration *a posteriori*. Elle s'inscrit dans une logique de site accompagnant la fondation de la COMUE (Communauté d'universités et d'établissements) Normandie-Université. L'établissement a fait le choix de superposer les champs, avec un aménagement ponctuel, au périmètre des sept écoles doctorales dans lesquelles il est impliqué. La délimitation du champ *Homme, sociétés, risques, territoire* s'opère donc sur la base de liens étroits entre la formation et la recherche, en adéquation avec le bassin de formation et l'environnement socio-économique. Elle permet également de faire apparaître les poursuites d'études offertes aux étudiants, de la licence au master, ainsi que les voies d'insertion professionnelle. Le champ est ici adossé à l'Ecole doctorale éponyme *Homme, sociétés, risques, territoire* (EDHSRT) axée sur les sciences humaines et sociales. Il s'agit d'un des quatre grands domaines portés historiquement par l'Université de Caen Basse-Normandie. Il rassemble les formations qui inscrivent, de façon majoritaire ou pour partie, leurs enseignements dans ce secteur scientifique tout en favorisant des collaborations entre composantes pour l'encadrement de la recherche. Les mentions proposées bénéficient d'un adossement recherche de qualité (17 équipes de recherches impliquées), d'un dynamisme attesté par l'attractivité de l'université et d'un environnement socio-économique favorable au regard du bassin d'emploi et des nombreuses collaborations engagées avec les entreprises.

## Synthèse de l'évaluation de formations du champ

L'ensemble des mentions couvertes par le champ de formations *Homme, sociétés, risques, territoire* propose une offre pluridisciplinaire et scientifique cohérente reposant en grande partie sur le domaine sciences humaines et sociales traditionnellement reconnu dans la région. Cette offre de formation est fondée sur des objectifs scientifiques et professionnels bien identifiés. Elle est inscrite dans une logique de site, au sein de la COMUE Normandie-Université dont les statuts ont été approuvés en décembre 2014. En étant délimité par le périmètre de l'école doctorale du même nom *Homme, sociétés, risques, territoire*, le champ de formation prête une attention particulière à l'adéquation entre l'adossement recherche, les impératifs de la professionnalisation et l'évolution de la demande sociale se traduisant par l'intégration d'enjeux de société relatifs au développement durable, à la gestion des risques ou encore à l'administration de la santé.

L'offre de formation est équilibrée tant au niveau des licences que des masters favorisant la mise en œuvre d'un continuum entre les niveaux d'étude. Globalement, l'organisation des licences se caractérise par une architecture commune représentée par un parcours généraliste recouvrant tous les aspects de la discipline considérée sous la forme de connaissances disciplinaires et transversales autorisant la poursuite d'avenirs professionnels multiples. Une démarche de préprofessionnalisation complète ce tronc commun. Elle s'organise sur la base d'unités d'enseignement (UE) de « pré-spécialisation » ou de « parcours de formations » opérés à partir de choix d'UE dès la deuxième année de licence (L2) ou, le plus souvent, en troisième année de licence (L3). Quatre axes de pré-spécialisation sont ainsi déclinés en licence de *Géographie et aménagement*, six parcours de formation sont proposés en licence de *Psychologie*, deux en licence de *Sciences de l'éducation*, deux en licence de *Sociologie*, cinq en *STAPS*. Cette structuration quelque peu hétérogène anticipe la mise en place d'une politique de spécialisation progressive en licence, prévue pour 2017. Elle favorise l'intégration des titulaires de ces licences dans les masters de l'UCBN en les incitant à prolonger leur projet professionnel dans les spécialités correspondantes. Trois spécialités sont ouvertes dans la mention de master *Géographie*, quatre spécialités dans la mention de master *Psychologie*, deux spécialités pour la mention *Sciences de l'éducation*, deux spécialités pour la mention *Sociologie* et quatre spécialités pour la mention de master *STAPS*. Notons que cette démarche a accompagné l'ouverture en *Sciences de l'éducation* d'une première année de licence (L1) en 2014-2015, suivie d'une L2 en 2015-2016, parachevant la L3 qui était « suspendue » jusque là, afin de proposer une licence complète dans ce secteur de formation. L'articulation entre les licences et les masters est assez claire et les diplômés des différentes licences peuvent, en principe, poursuivre leur parcours de formation dans des masters ancrés dans la même discipline que celle pour laquelle ils ont opté à l'entrée à l'université. Dans la pratique, il semble que la poursuite d'étude soit parfois limitée dans certaines spécialités et témoigne d'un problème préoccupant d'attractivité. On pense particulièrement au master de *Géographie* dont les effectifs ont considérablement diminué en cinq ans, notamment pour la spécialité *ART-ESO*. Il en va de même pour le parcours *Enseignement formation* du master *Sciences de l'éducation*, ainsi que pour le parcours *Éducation par les activités physiques et sportives* de la mention de master *STAPS*. Dans ces deux derniers cas, la croissance des effectifs de licence permet de penser que la tendance à la baisse pourrait être enrayée. Il convient néanmoins d'interroger et, éventuellement, de rendre plus lisible cette offre de formation qui souffre indéniablement de la concurrence avec l'ESPE (Ecole supérieure du professorat et de l'éducation) dont les parcours de master représentent un débouché naturel pour de nombreux étudiants de licence *Sciences de l'éducation* et de licence *EM* de *STAPS*.

Le positionnement du champ de formation *HSRT* doit nécessairement s'articuler avec l'offre de formation existant parallèlement dans les universités de Rouen et du Havre au sein de la COMUE, et plus largement dans celle des universités de Rennes ou du Mans. Si les effectifs d'étudiants justifient l'ouverture de licences délivrant des contenus assez proches sur plusieurs sites dans un même bassin géographique, comme c'est le cas pour la licence de *Psychologie* ou la licence *STAPS*, des spécificités en matière de formation doivent pouvoir être déclinées, notamment dans le cas de spécialités de masters concernant les mêmes mentions. Cette préoccupation anime les équipes pédagogiques qui mettent en avant les spécificités des formations caennaises. On note, par exemple, l'ancrage du master de géographie en sciences humaines le distinguant de formations de géographies davantage basées sur l'ingénierie. De même, la spécialité *ART-ESO* de ce master, qui forme des cadres capables de mettre en œuvre une réflexion stratégique spatialisée dans les domaines de l'aménagement et de l'administration locale, se différencie de la spécialité *GREEN* du master de *Sociologie* centrée sur les risques environnementaux. Cette spécialité *ART-ESO* a également des parentés avec le master *TRIAD* (*Traitement de l'information pour l'aménagement et le développement*) de l'Université de Rouen ou avec la spécialité *ITUPP* (*Ingénierie territoriale, urbanise et politique publique*) proposée au Havre, mais elle cherche à s'en démarquer par des approches méthodologiques différentes. De même, les responsables de la licence et du master de *Sociologie* de l'UCBN soulignent que leurs formations proposent une approche plus anthropologique que les mentions similaires ouvertes à l'Université de Rouen. Enfin, la mention de master *STAPS* est cohabilitée avec l'Université de Rouen, ce qui facilite une offre de formation concertée et coordonnée au sein de la COMUE. En somme, cette démarche de mise en évidence des spécificités locales en matière

de formation inaugure une réflexion plus générale qui doit être poursuivie, à l'UBCN et au sein de la COMUE, pour favoriser une meilleure visibilité de l'offre de formation dans l'environnement proche.

A chaque niveau de la formation, des réorientations sont possibles entre les parcours d'une même licence afin d'éviter une logique de formation trop cloisonnée. Des réorientations sont également possibles en licence entre la *Psychologie*, la *Sociologie* et les *Sciences de l'éducation*, en lien avec les mutualisations d'UE proposées, bien que le dossier n'apporte pas suffisamment d'éléments permettant de juger de leur caractère effectif. Il en va de même pour les collaborations et mutualisations indiquées avec d'autres champs : *Psychologie* et *Orthophonie*, *STAPS* et *Médecine*, *Sociologie* et *Philosophie*, *Géographie* et *Histoire*, *Economie* et *Droit*, qui ne sont pas commentées à l'aune des passerelles proposées et des flux d'étudiants observés entre ces mentions. L'architecture des mentions de master (comportant des UE obligatoires en tronc commun et des UE de spécialités) permet également des réorientations au sein de la mention. Mais, là aussi, le manque d'informations fournies rend peu lisible l'étendue des mutualisations et les passerelles possibles, ainsi que l'orientation effective des étudiants sur les deux années des masters.

La place occupée par les licences professionnelles du champ dans l'architecture d'ensemble du champ de formation est plus difficile à percevoir. Hormis la licence professionnelle mention *Protection de l'environnement, spécialité Gestion des ressources environnementales en milieu rural, métiers du développement durable* proposée par l'UFR SEGGAT, on ne saisit pas bien, notamment, comment celles-ci s'articulent avec l'offre de licences générales. Plus précisément, on ne perçoit pas les éventuelles passerelles, ni les modalités d'information favorisant l'orientation des étudiants de L2 vers ces formations. Les informations données montrent qu'ils sont généralement absents ou sous-représentés. Pour autant, les différentes licences professionnelles proposées s'inscrivent également de façon cohérente dans l'environnement en se positionnant dans des secteurs professionnels stratégiques tant dans les domaines de l'administration de la santé, de la gestion de l'environnement que dans celui de la sécurité dans l'entreprise.

L'un des points saillants de la structuration proposée pour le champ de formation *Homme, sociétés, risques, territoire* réside dans la cohérence disciplinaire et pluridisciplinaire des mentions en lien direct avec la recherche. Le choix volontariste de l'établissement d'associer ce champ de formation à l'école doctorale éponyme (ED556 HSRT), associée au Pôle Sciences humaines et sociales de la COMUE, se traduit par un adossement solide des parcours de licence et des spécialités de master aux unités de recherche en phase avec les objectifs et contenus de formation. Il conforte le projet stratégique de l'établissement consistant à « viser l'excellence en master et augmenter l'attractivité ». Cette orientation est appliquée pour la quasi-totalité de l'offre de formation qui bénéficie d'un environnement recherche reconnu se traduisant par un fort investissement des enseignants-chercheurs tant au niveau de la licence qu'au niveau du master où elle ne concerne pas uniquement les parcours recherche. L'adéquation formation/recherche est particulièrement notable en master de *Géographie* où chacune des spécialités professionnelles de master est adossée à un laboratoire de recherche labellisé par le CNRS (Conseil national de la recherche scientifique). Elle est également manifeste dans les quatre spécialités de master de *Psychologie* et dans les cinq spécialités de master *STAPS*. En master de *Sociologie*, la spécialité *CIReVS*, orientée vers la recherche, est concernée, mais il en va de même pour la jeune spécialité professionnelle *GREEN* qui bénéficie d'une dimension sciences sociales lui donnant une certaine spécificité dans le domaine de formation relatif au développement durable. Enfin, le master *Sciences de l'éducation* bénéficie de l'appui de l'équipe d'accueil EA 965 CERSE (centre d'étude et de recherche en sciences de l'éducation) rattachée à l'école doctorale ED 556 HSRT (bien que le dossier transmis mentionne l'ancienne ED 68 Littérature culture et sciences sociales). Les mentions de licence professionnelle sont moins directement connectées aux laboratoires de recherche et ne bénéficient de ces apports en matière de formation qu'en fonction des enseignants intervenants.

L'espace important accordé, dans les différents cursus, à la recherche n'est pas accompagné d'une égale attention accordée à la professionnalisation, malgré l'appui de l'Espace d'orientation de l'Université de Caen. Certes, la démarche de professionnalisation est présente dans la grande majorité des formations du champ, qui ont noué des liens avec de nombreuses entreprises ou associations partenaires, mais la politique des stages et des projets tuteurés est relativement hétérogène, de même que l'implication de professionnels dans les parcours ou spécialités proposés. Pour ce qui concerne les licences, les étudiants doivent généralement suivre, tout au long du cycle, des unités d'enseignement sensibilisant au projet professionnel ou accompagnant des stages ou des expériences dans les milieux professionnels. La place des stages est importante de la cursus de licence *STAPS*, mais elle se traduit par des formats variés avec des volumes horaires compris entre 50 heures (pour le parcours *Ergonomie*) et 150 heures (pour le parcours *EM*). Le stage proposé en licence de *Sciences de l'éducation* ne dure que deux semaines pour peu d'ECTS (*European credits transfer system*). En licence *Géographie et aménagement*, les stages sont remplacés par des missions collectives d'une semaine mettant en lien les étudiants avec des intervenants professionnels. Ces projets tuteurés n'offrent pas des bénéfices comparables à ceux qu'apporte une confrontation professionnelle individuelle dans un stage de plus longue durée. Il en va de même, avec les contacts et entretiens avec les professionnels proposés en licence de *Psychologie*. Enfin la licence de *Sociologie* ne propose aucun stage obligatoire. Seuls des stages facultatifs sont possibles, notamment dans le champ associatif. Si la questions des moyens d'encadrement des

stagiaires se pose invariablement, de même que les difficultés de mise en stage de certains secteurs, les dossiers présentés ne font pas apparaître de stratégies de professionnalisation suffisamment détaillées pour contourner ces difficultés. La variété des dispositifs proposés peut interférer avec la faible attractivité soulignée pour certaines spécialités de master. La mise en stage pourrait être envisagée comme un levier tout à fait pertinent pour encourager l'acquisition de compétences professionnelles dans les spécialités présentes dans l'offre de formation.

La situation est différente en master dans la mesure où la professionnalisation des études et le stage obligatoire occupent un rôle central dans la plupart des maquettes présentées même si la valeur en ECTS des UE dédiées est différente selon la mention. La formation à la professionnalisation est réalisée à ce niveau par la présence de stages aux semestres 2 et 4 de master. Le semestre 4 impose un stage qui va de trois à six mois selon les spécialités. Les étudiants inscrits en parcours recherche effectuent leur stage au sein d'une des structures de recherche d'adossées. La situation reste cependant contrastée quant au format précis du stage et aux modalités d'évaluation. Ainsi, le master de *Sciences de l'éducation* ne propose pas de stage en master 1, ni dans le parcours recherche. Les licences professionnelles inscrivent les projets tuteurés et le stage comme éléments centraux de la formation. Le stage dure 15 semaines pour la licence professionnelle mention *Intervention sociale, spécialité Directeur de structure de services à la personne* et débouche régulièrement sur des recrutements. Il est compris entre quatre et six mois pour la licence professionnelle mention *Protection de l'environnement, spécialité Gestion des ressources environnementales en milieu rural, métiers du développement durable*. Il se déroule sous la forme d'alternance cours et stage pour la licence professionnelle mention *Sécurité des biens et des personnes, spécialité Gestion des risques en entreprise (sécurité-environnement)*. La licence professionnelle mention *Intervention sociale, spécialité Coordinateur de services gérontologiques* proposée par l'IAE de Caen ne propose, quant à elle, que 12 semaines de stage.

La démarche de professionnalisation se traduit également par la participation de professionnels dans la formation. Ainsi, chaque spécialité du master de *Géographie* s'appuie sur un réseau solide de professionnels. Ils interviennent pour des volumes d'enseignement relativement importants, du moins pour deux spécialités (24 intervenants pour 100 heures d'enseignement pour *AGIRE*, 20 personnes pour 96 heures pour *ART-ESO* ; 6 pour 37 heures pour *GETEVU*). Des praticiens confirmés interviennent en master de *Psychologie*. Cette collaboration interroge cependant, dans le cadre du master 2, lorsque l'on constate un taux de 70 % d'enseignements dispensés par des professionnels. En master de *Sociologie*, une cinquantaine d'intervenants participent à la formation, tandis que le master *STAPS* a développé de nombreux partenariats avec les acteurs de l'entreprise. Cela témoigne d'une réelle sensibilisation à la professionnalisation dans ces différents masters.

L'ouverture à l'international est une volonté affichée par l'Université de Caen. Elle se traduit par des programmes d'échanges ou des conventions avec des universités étrangères. Les composantes disposent généralement de coordonnateurs référents « relations internationales » fonctionnant avec le service commun dénommé « carré international » situé dans la maison des langues et de l'international. Les opérations menées, par le biais de conventions d'échanges ou dans le cadre d'Erasmus, ne sont pas aussi profitables que l'université le souhaiterait. Les données disponibles au sujet de la mobilité entrante ou sortante sont lacunaires et les chiffres communiqués montrent que ce dispositif touche quelques dizaines d'étudiants tout au plus. Il faut noter néanmoins, au delà des échanges internationaux classiques, plusieurs conventions remarquables. L'UFR de *Psychologie* engage une démarche volontariste avec 13 accords de partenariat spécifiques s'ajoutant aux accords toutes disciplines engagés par l'UCBN. De même, l'UFR SEGGAT bénéficie du développement d'un réseau périméditerranéen de compétences et de formation en géomatique. Enfin le master professionnel deuxième année *EFMS-IP de Sciences de l'éducation* se fait en partenariat avec l'université pédagogique de Hô-Chi-Minh-Ville et l'Institut national de l'éducation de Phnom Penh.

En matière de dispositifs d'accompagnement des étudiants, des efforts sont réalisés dans presque toutes les formations afin de proposer et d'organiser, dans le cadre du plan réussite licence, des enseignants-référents, des formes de tutorat et des modalités de mise à niveau. Le soutien apporté aux étudiants fonctionne essentiellement dans le cadre d'UE de méthodologie du travail universitaire. Il est plus rarement organisé dans le cadre de soutiens proposés aux étudiants en difficulté, qui semblent se résumer souvent à des conseils dispensés par les enseignants sur les passerelles et réorientations possibles. Ces modalités d'accompagnement et d'aide à la réussite trouvent leurs limites en licence dans la capacité d'encadrement des équipes pédagogiques et les difficultés administratives relatives au recrutement de tuteurs étudiants. L'UFR STAPS, bien qu'étant soumise à une capacité d'accueil limitée en L1, se trouve en difficulté de ce point de vue, de même que l'UFR de psychologie ou encore l'UFR SEGGAT. Les différentes mentions de masters ne proposent pas de dispositif particulier d'aide à la réussite et l'on peut regretter qu'elles investissent peu le champ des modalités d'enseignements innovants.

Si le C2i2 (Certificat informatique et internet - niveau 2) est proposé à tous les étudiants de licence de l'UCBN dans la cadre de la plateforme d'autoformation et si l'on relève l'existence d'un service commun Centre d'étude multimédia universitaire (CEMU) chargé d'impulser une mise en œuvre de dispositifs hybride d'enseignement, force est de constater que les composantes impliquées dans le champ de formation ne s'emparent pas systématiquement de ces outils. La plateforme Moodle de l'université semble relativement bien fonctionner en licence, en master, comme

en licence professionnelle, mais la place du numérique reste limitée dans les formations. Il s'agit pour l'essentiel de la mise à disposition de supports de cours effectués en présentiel. Quelques composantes s'impliquent néanmoins davantage dans ce secteur innovant. Confronté à l'hétérogénéité des étudiants, le master mention *Sciences de l'éducation*, par exemple, a proposé un module TICE (Technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement) centré sur la conception et la conduite de formation à distance. Ce module permet de former les débutants et d'améliorer le niveau de ceux qui maîtrisent déjà les outils informatiques. Pour le M2 professionnel (*EFMS-IP*), 25 % de la formation (soit l'équivalent de 120 heures) est ainsi réalisé à distance et 75 % en présentiel. La spécialité recherche (*CIReVS*) du master mention *Sociologie* est également proposée à distance tout au long des deux ans. Cette formule a un succès croissant et concerne désormais la moitié des étudiants.

L'enseignement des langues est également confronté à une situation particulièrement hétérogène selon les mentions concernées. La licence de *Psychologie*, par exemple, propose en L1 uniquement un parcours d'autoformation à l'anglais mis en ligne sur Moodle. En master mention *Sciences de l'éducation*, les langues n'apparaissent qu'en deuxième année. La place qui leur est accordée dans les divers licences professionnelles est généralement réduite.

La qualité des équipes pédagogiques, constituées pour organiser et animer les parcours et spécialités proposés aux étudiants, représente un trait commun à la quasi-totalité des formations du champ. Qu'il s'agisse des licences, de licences professionnelles ou des masters, ces équipes associent des enseignants, des enseignants-chercheurs et des intervenants extérieurs, selon des proportions adaptées aux spécificités des formations visées. On relève quelques disparités, comme en licence 1 *Sciences de l'éducation* qui n'implique que peu de spécialistes de ce domaine scientifique, ou encore en master 2 de *Psychologie* dont nous avons déjà relevé le pourcentage déséquilibré de professionnels intervenants (70 %). Néanmoins, les équipes pédagogiques disposent généralement des compétences nécessaires dans la formation proposée tout en n'hésitant pas à solliciter si besoin quelques collègues spécialistes, issus d'autres universités voisines.

Les pilotages des formations sont irréguliers et dépendent à la fois de la nature des formations et des contraintes en matière de professionnalisation. Des « conseils de perfectionnement » ne sont mis en place que dans de rares mentions sous cette appellation et n'intègrent pas de représentants d'étudiants, ce qui n'est pas conforme aux textes prévus à ce sujet. Il prend, par exemple, la forme d'une commission pédagogique pour la licence de *Géographie et aménagement*, d'un conseil de département pour la licence *Sciences de l'éducation*, voire de l'équipe pédagogique de parcours pour la licence *STAPS*. Ce qui tient lieu de « Conseil de perfectionnement » en master ou dans les licences professionnelles est le plus souvent une commission composée de responsables de formations impliquant quelques intervenants professionnels et, plus rarement, des dirigeants d'entreprise.

Les données disponibles pour les licences générales montrent qu'elles sont globalement attractives. Certaines d'entre elles, comme la licence de *Psychologie* ou la licence de *STAPS* souffrent même d'un sureffectif qui alimente la tendance à la hausse constatée pour les effectifs globaux de l'UBCN, évalués à 26 000 étudiants pour 2014-2015 et prévus autour de 28 000 en 2015-2016. Dans ce contexte, plusieurs licences affichent un taux de validation des diplômes assez bas (aux alentours de 30 % comme en licence de *Psychologie* ou en *STAPS* à l'issue de la première année). La situation n'est guère plus favorable au niveau du master. De nombreuses mentions sont marquées par des taux de réussite assez bas. Les chiffres relevés en première année de master, notamment pour le master mention *Psychologie* (20 à 30 %) ou le master mention *Sociologie* (30 à 35 %), interrogent à la fois sur le devenir de ces étudiants, mais aussi sur la politique menée par l'établissement en matière d'orientation et de lutte contre les facteurs d'échec. Bien que les données relatives au suivi des étudiants soit parfois lacunaires ou confuses dans les dossiers présentés, il semble qu'aucune mention de master du champ ne soit épargnée par ce phénomène. Dans ce contexte, il apparaît que les formations, tant au niveau des licences générales que des masters, souffrent de dispositifs d'aide à la réussite sous-dimensionnés, en dépit des efforts réalisés ces dernières années pour améliorer la jonction bac-3/bac+3 et pour remédier à la fragilité d'une population se pressant dans des formations attirantes mais aux débouchés contraints. Les dispositifs d'orientation active, les journées portes ouvertes, le parrainage d'étudiants, et le tutorat sont autant d'exemples des actions proposées. Néanmoins, la préoccupation de l'université visant à réguler les flux d'étudiants et à aménager les conditions de leur réussite, dont on ne doute pas qu'elle soit partagée par l'ensemble des équipes pédagogiques, ne se concrétise pas suffisamment par des actions significatives indiquées dans les dossiers. Les informations présentées restent, dans leur majorité, en retrait sur ces questions. Ce constat ne concerne pas les licences professionnelles qui témoignent de bons taux de réussites. Celles-ci sont cependant marquées pour certaines d'entre elles par un taux de poursuite d'études en master élevé pour des formations dont la vocation est l'insertion professionnelle immédiate. Cela concerne, notamment, la licence professionnelle *Coordination des services gérontologiques*, pour laquelle il est noté que 4 étudiants sur 19 ont poursuivi en master.

La démarche de mise en place de portefeuilles de compétences commence à être initiée à l'Université de Caen Basse-Normandie, mais elle n'a pas encore débouché sur un modèle communément partagé. Les dossiers renvoient parfois à la mise en place d'un e-portfolio dont la vocation serait d'améliorer tant le suivi que la valorisation des



compétences validées par les étudiants. Dans le cadre des licences professionnelles et des masters, l'absence de ce document peut avoir des conséquences regrettables pour des étudiants diplômés en quête d'emploi. Si les informations essentielles sont bien transmises aux étudiants, ce qui leur permet d'identifier les attentes et par conséquent de s'orienter de façon efficace dans la formation, il manque, pour de nombreuses mentions un document de synthèse présentant de façon claire les compétences acquises en rendant visible les contenus de formation, notamment auprès des futurs employeurs. La démarche d'auto-évaluation des formations par les étudiants est également peu mise en œuvre dans les mentions présentées à l'exception, notamment, du master de *Sociologie* ou de la licence professionnelle *Gestion des risques en entreprise*.

Dans la perspective d'améliorer le pilotage des mentions, l'UCBN a mis en place, depuis 2012, l'observatoire UniCaen, créé au sein de l'Espace orientation insertion de l'université. Sa mission consiste à réaliser des enquêtes sur les parcours de formation et l'insertion professionnelle des étudiants. Les données présentées reflètent la nécessité de mieux évaluer les résultats des formations en donnant des informations utiles aux équipes pédagogiques leur permettant de faire évoluer les contenus d'enseignements. La démarche est pertinente, mais le suivi des diplômés organisé pour chaque établissement de rattachement n'apparaît pas optimal dans la mesure où plusieurs spécialités éprouvent le besoin de réaliser leurs propres enquêtes. Notons également qu'en raison de la jeunesse de certaines spécialités, les statistiques ne sont pas encore disponibles comme pour la spécialité *GREEN* du master de *Sociologie* ou la licence professionnelle *Intervention sociale, spécialité coordonnateur de services gérontologiques*, ouvertes toutes les deux en 2013. Il n'en reste pas moins que les données fournies par l'observatoire institutionnel, telles qu'elles sont présentées dans les dossiers, sont trop lacunaires et ne permettent pas aux responsables de mentions d'engager les évolutions qui s'avèrent nécessaires dans un contexte de forte concurrence. Trop peu d'informations permettent de suivre avec précision le devenir des diplômés de licence, selon les parcours suivis, dans l'accès aux spécialités de master correspondantes. De même, le devenir des étudiants de master 1 n'a pas fait l'objet d'une analyse pouvant étayer une démarche de remédiation visant à améliorer le dispositif de formation. Enfin, les données relatives à l'insertion professionnelle, qu'il s'agisse des diplômés de master ou de licence professionnelle, ne permettent pas de vérifier très précisément l'adéquation entre la formation proposée et les débouchés professionnels obtenus. Face à ce constat, certaines équipes pédagogiques cherchent à compléter les informations en effectuant leurs propres enquêtes et en mobilisant parfois un réseau d'anciens étudiants via les réseaux sociaux. La spécialité *AGIRE* du master mention *Géographie* a joué un rôle précurseur dans ce domaine en conservant un contact avec 116 étudiants sur 220 diplômés depuis sa création. Cette démarche pourrait utilement s'étendre à d'autres formations.

#### Point forts :

- Qualité de l'offre de formation du point de vue de son ancrage historique dans l'offre de formation régionale.
- Un adossement à la recherche d'excellente qualité structurant l'offre de formation.
- Adéquation des formations avec la demande sociale en matière de préoccupations environnementales, sécuritaires et sanitaires.
- Des liens étroits avec le monde socio-économique se traduisant par de nombreux partenaires issus de l'entreprise, des collectivités publiques et du monde associatif.
- L'implication des équipes pédagogiques se traduisant par la mise en place de dispositifs d'accompagnement des étudiants.

#### Points faibles :

- L'insuffisance des dispositifs de suivi des diplômés conduisant à l'absence de données suffisamment précises sur l'insertion professionnelle.
- Une politique de stages relativement hétérogène et peu harmonisée.
- Un enseignement des langues très réduit dans certaines mentions.
- L'insuffisance de l'enseignement des TICE et de l'utilisation du numérique.
- L'absence de portefeuille de compétences.

- Le manque de véritables conseils de perfectionnement.
- Des parcours ou des spécialités qui mettent en évidence un problème d'attractivité.
- Le manque d'une politique de site plus apparente, favorisant la lisibilité des formations, notamment du point de vue des spécificités vis-à-vis des formations comparables à l'Université de Rouen.

## Recommandations

Plusieurs recommandations peuvent être apportées, telles que la mise en place d'un suivi des cohortes d'étudiants plus précis, tant dans l'accès au niveau d'étude supérieur que dans l'insertion professionnelle. Parallèlement, l'existence de véritables conseils de perfectionnement renforcerait la politique de formation. Au final, l'offre de formation paraît riche et bien organisée, mais il est indispensable qu'elle se dote d'outils lui permettant d'engager les évolutions qui s'avèrent nécessaires dans un contexte de forte concurrence. La démarche s'inscrit dans la perspective d'établir un pilotage plus efficace permettant de resserrer le lien licence/master afin de renforcer l'attractivité de certaines spécialités. De même, une démarche d'accompagnement pédagogique plus formalisée et structurant la stratégie de l'établissement doit pouvoir être mise en œuvre pour poursuivre les efforts réalisés dans le cadre du plan réussite licence. Elle permettrait des évolutions du point de vue de la lutte contre l'échec des étudiants à partir de dispositifs d'aide à la réussite plus innovants intégrant l'utilisation des nouvelles technologies. La volonté d'assurer le suivi de l'acquisition des compétences doit également se poursuivre par la formalisation des portefeuilles de compétences.

Bien que l'architecture des formations du champ soit relativement proche sur les trois années de licence et les deux années de master, le schéma général présente de nombreuses disparités concernant notamment la place accordée à la professionnalisation ainsi que le poids accordé aux enseignements transversaux, tels que la méthodologie du travail universitaire, les langues et le numérique. La situation conduit à une certaine hétérogénéité que l'établissement devrait s'employer à réduire. Une telle démarche permettrait aux étudiants de construire de façon continue leurs projets professionnels et de disposer de compétences transversales utiles à leur future insertion professionnelle. Par ailleurs, elle améliorerait l'articulation des cursus entre eux et ce, tant au niveau de la licence (où la discipline propre à une mention peut être associée dans le parcours de l'étudiant, à celle d'une autre mention) qu'au niveau du master. Cette logique de mutualisation s'observe déjà entre la psychologie, les sciences de l'éducation, les langues vivantes et l'orthophonie et s'observe en STAPS entre les composantes de Caen et de Rouen, mais elle pourrait être mieux accompagnée au sein de la COMUE afin de s'étendre davantage aux autres mentions à travers une démarche renforcée d'harmonisation et de visibilité de l'offre de formation.

## Avis global du comité d'experts

Le dossier transmis par l'Université de Caen Basse-Normandie souligne l'intégration récente de la notion de champ dans le cadre d'une prise en compte nouvelle devant articuler, en cours de contrat, une démarche de structuration innovante avec un équilibre disciplinaire initial. Le choix d'une structuration calquée sur le périmètre des écoles doctorales s'est avéré relativement cohérent dans la mesure où il associe, dans le cas du champ de formation *Homme, sociétés, risques, territoire*, le domaine de recherche du pôle sciences humaines et sociales et la volonté de répondre à des questions sociales majeures concernant la place de l'homme dans la société, l'environnement, ou encore les problématiques sanitaires et sécuritaires. Ce champ rassemble des secteurs universitaires relativement variés appartenant à des composantes universitaires différentes qui se rejoignent dans la mobilisation des sciences humaines et sociales. De fait, les modes d'entrées disciplinaires de la psychologie, de la géographie ou de la sociologie s'articulent avec les perspectives pluridisciplinaires des sciences de l'éducation et des STAPS.

La distribution des mentions de licences, de licences professionnelles et de masters fait sens en proposant un ensemble de parcours et de spécialités qui tentent de préparer au mieux à des métiers bien identifiés tout en intégrant des préoccupations nouvelles. Les formations proposées sont pour une part classiques en répondant aux besoins d'une société en attente de formation dans des secteurs professionnels traditionnels, mais elles savent aussi efficacement innover en proposant des spécialisations qui prennent en considération l'exigence de compétences et de nouvelles qualifications dans un monde en mutation où la question du risque est omniprésente. Si la cohérence du champ n'est pas toujours manifeste et résulte parfois davantage d'une association par défaut, comme ce peut être le cas pour les formations pluridisciplinaires telles que STAPS ou sciences de l'éducation qui pourraient être rattachées à d'autres champs, la structuration proposée trouve sa pertinence dans la valorisation du lien entre recherche et

professionnalisation au service de formations répondant à des enjeux de société. En somme, la proximité des formations avec des recherches de qualité et les préoccupations de qualifications professionnelles, portées par des équipes pédagogiques impliquées dans un environnement socio-économique très riche, sont des éléments favorables qui méritent d'être soulignés.

Il existe toutefois des marges de progression encore importantes dans certains domaines qui engagent la capacité de ce champ à s'inscrire de façon plus efficace dans la stratégie de l'établissement. Le suivi des étudiants et de leur insertion professionnelle, la place dédiée aux stages, les dispositifs d'aide à la réussite et l'innovation pédagogique, l'importance des compétences transversales, en particulier, sont des aspects qui méritent une attention plus approfondie et suggèrent une réflexion commune, afin d'éviter les disparités parfois importantes entre les mentions.

Pour cela le champ de formation peut s'appuyer sur de nombreux atouts. Les mentions proposées peuvent toutes se prévaloir d'un excellent encadrement scientifique et d'un environnement socio-économique favorable. De fait, l'adossement à la recherche est de très bonne qualité et repose sur des unités de recherche dont les thèmes sont en adéquation étroite avec les spécialités proposées. Si toutes les formations s'appuient sur l'excellence de la recherche, elles établissent également des partenariats utiles avec le monde de l'entreprise, les collectivités du secteur public ou le secteur associatif, qui permettent une insertion efficace dans le tissu économique et culturel de la région. Ce dispositif est adossé à une réflexion approfondie de la plupart des équipes sur la capacité avérée des sciences humaines et sociales à former à des métiers actuels ou émergents en lien avec des enjeux sanitaires et sociaux. Bien que perfectible, la politique des stages et l'intervention dans de nombreux masters d'un pourcentage significatif d'enseignements dispensés par des professionnels, reflètent le souci des responsables de mentions de conforter l'ancrage de leurs diplômés dans un tissu socio-économique de proximité. Ces connexions enrichissent les contenus de formations, améliorent l'adéquation entre les objectifs visés et les attentes du monde professionnel tout en ouvrant des perspectives de débouchés aux étudiants.

On l'a souligné plus haut, l'expérience de l'Université de Caen Basse-Normandie et l'importance de son bassin d'emplois sont telles que, non seulement les unités de recherche sont reconnues, mais que les débouchés professionnels sont facilités. L'offre de formation parvient ainsi à une bonne cohérence sur le plan local bien que sa visibilité au plan national puisse être renforcée dans le cadre d'une harmonisation plus grande entre les mentions du champ de formation *Homme, sociétés, risques, territoire*, mais aussi avec les formations proches proposées dans les universités voisines et devant être coordonnées dans le périmètre de la COMUE.

# Observations de l'établissement

## OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Champ de formations « Homme, sociétés, risques, territoire »

Le rapport synthétise les points forts et les points faibles relevés dans la procédure d'auto-évaluation. Plusieurs des recommandations émises sont déjà mises en application dans la construction de la prochaine offre de formation (pour les diplômes STAPS par exemple).

L'Université de Caen Normandie souhaite faire deux courtes observations et une troisième plus substantielle :

- A propos de la remarque de la page 5 sur l'attractivité de la spécialité Education par les Activités Physiques et Sportives du master STAPS. Cette spécialité a été profondément remaniée en cours de contrat en raison des transformations successives de la formation des enseignants et de la création de l'ESPE. Elle est désormais recentrée sur des problématiques d'activités physiques et de santé et évoluera à partir de la rentrée 2017 en un Master STAPS-Activités Physiques Adaptées et Santé.
- La formalisation des portefeuilles de compétences pourra être mise en œuvre dans le cadre de l'axe « pédagogies de la réussite » du prochain contrat d'établissement.
- Sur la question du suivi des diplômés et des données produites par l'Observatoire Unicaen, présentées de manière péremptoire dans le rapport comme étant « *trop lacunaires* » (p. 9), l'Université de Caen Normandie entend rappeler un certain nombre de points, dont certains avaient déjà été mentionnés dans le dossier « champ » transmis au HCERES.

### 1°) L'Observatoire Unicaen réalise les enquêtes suivantes :

#### - Les enquêtes d'insertion professionnelle :

Chaque année, l'Observatoire Unicaen (créé en 2012) réalise des enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés de DUT, de Licence professionnelle et Master 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Ces enquêtes permettent de rendre compte d'une situation stabilisée de l'emploi, par l'analyse de la qualité de l'insertion des diplômés et de celle des métiers exercés.

#### - Les enquêtes de situation :

- *DUT - Licence professionnelle – Master* : L'Observatoire Unicaen interroge les diplômés de DUT, Licence professionnelle et de Master 6 mois après l'obtention du diplôme. L'objectif de cette enquête est d'obtenir une simple photographie de la situation des diplômés à 6 mois. Les résultats ne peuvent être utilisés comme seule source d'indicateurs d'insertion. Disposant déjà des données sur les étudiants poursuivant des études dans l'établissement après le diplôme (fichier exhaustif de l'université), seuls les diplômés ne s'étant pas réinscrits à l'Université de Caen Normandie sont interrogés.

- *Licence* : L'Observatoire Unicaen interroge également les étudiants de 3<sup>ème</sup> année de Licence (diplômés ou non) qui ont quitté l'Université de Caen Normandie à la fin de l'année (les sortants). Cette étude s'intéresse à leur situation 6 mois après leur sortie et permet également de mieux identifier les raisons qui les ont amenés à quitter l'établissement.

#### - Les autres enquêtes ou travaux :

L'Observatoire Unicaen participe à l'étude menée par le Collège Inter Régional des Ecoles Doctorales (CIRED) de Normandie Université sur l'insertion professionnelle des docteurs de la région Normandie. Il réalise aussi ponctuellement : une enquête sur les stages effectués par les diplômés de l'Université de Caen ; une enquête sur le devenir des néo-bacheliers un an après leur entrée en 1<sup>ère</sup> année à l'Université de Caen.

L'Observatoire Unicaen est amené à réaliser des travaux d'études en partenariat avec d'autres institutions ou organismes tels que l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), le Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), le Conseil Régional, l'Errefom (Espace régional de ressources sur l'emploi, la formation et les métiers), la CRESS Basse-Normandie (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire)... Il fait également partie du GTES, Groupe de Travail sur l'Enseignement Supérieur, dont les travaux et les réflexions intéressent tout particulièrement les universités puisque

l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants font pleinement partie de leurs missions. Ces travaux contribuent à nourrir la réflexion de l'ensemble de la communauté universitaire, notamment en termes d'élaboration de l'offre de formation, d'adaptation des cursus et de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

Ces données très précises sont à la disposition des équipes pédagogiques sur le site internet de l'observatoire et mises à jour de façon continue dès que les résultats des enquêtes sont connus : [https://www.unicaen.fr/observatoire\\_unicaen/home/](https://www.unicaen.fr/observatoire_unicaen/home/)

## **2°) Dans le cadre de l'évaluation du HCERES plusieurs éléments ont été mis à la disposition des équipes pédagogiques :**

- Le tableau très succinct du HCERES, renseigné avec les éléments demandés.
- Des indicateurs complémentaires issus des enquêtes à 6 mois et à 30 mois.
- Le répertoire des métiers, quand les effectifs répondants nous le permettaient, qui comprend des informations sur l'intitulé exact du métier, le contrat de travail, le salaire, la localisation de l'emploi, le secteur d'activité, la durée du temps de travail, les missions exercées et les compétences déclarées. Ces deux dernières informations, très qualitatives, permettent d'avoir des informations très précises quant à l'adéquation de l'emploi avec la formation.
- Le répertoire des poursuites d'études
- Le tableau de bord (qui présente les grands indicateurs demandés par les HCRES). Il ne présente pas d'informations précises quant à l'emploi exercé.

## **3°) La procédure d'autoévaluation et d'évaluation externe par le HCERES permet de constater que les efforts initiés par l'établissement à ce sujet doivent être poursuivis et amplifiés, pour permettre une meilleure appropriation et utilisation de ces données par les équipes pédagogiques.**

Il est indispensable que les enquêtes soient mieux connues des équipes pédagogiques et que ces dernières puissent faire une analyse pertinente des données fournies afin d'en faire un véritable outil de pilotage de l'offre de formation. La mauvaise connaissance de l'existence de ces enquêtes peut en effet conduire les composantes à réaliser leurs propres enquêtes auprès de leurs diplômés, avec des risques effectifs de sur-sollicitation des étudiants et de méthodologies d'enquêtes différentes nuisant à la qualité et à la bonne exploitation des résultats ainsi obtenus.

Conscient de cet état de fait, l'Observatoire Unicaen a déjà mené de nombreuses opérations destinées à mieux faire connaître ses travaux et à permettre aux équipes pédagogiques de se les approprier :

- En développant, ces dernières années, les pages internet de l'Observatoire Unicaen : Mise en ligne en février 2013 des différentes publications associées à chacune des études menées (REPERE / REPERTOIRE DES METIERS / TABLEAUX DE BORD / TMOIGNAGES) ; Développement en 2014 d'un nouveau site internet de l'Observatoire Unicaen (plateforme de traitements automatisés et de consultation des données de l'observatoire), mis en ligne sur le serveur de la DSI en juillet 2014 et à destination du grand public courant mars 2015.
- En proposant des ateliers à destination des enseignants sur "l'appropriation des données des enquêtes à 30 mois" (Présentation des résultats et des publications des enquêtes d'insertion professionnelle à 30 mois menées auprès des diplômés 2009). En juillet 2013, ces ateliers ont été réalisés auprès des enseignants de l'UFR Sciences et de l'Institut de Biologie Fondamentale et Appliquée. En août 2014, auprès des enseignants de l'UFR STAPS. En mai 2015 auprès de l'équipe de direction de l'IUT de Caen.

Dans le cadre de son projet d'établissement 2017-2021, l'Université de Caen Normandie a également inscrit l'objectif d'une meilleure appropriation des données de l'observatoire par la communauté universitaire. La systématisation de présentation annuelle des résultats des enquêtes et des données de l'observatoire auprès des équipes pédagogiques et des membres de la CFVU est ainsi envisagée.

Le Président de l'Université  
de Caen Normandie,



Pierre DENISE